



COMMUNE DE GIMEL

BÂTIMENT MULTIFONCTIONS

Buvette - Accueil UAPE - Salle répétition fanfare

- ✓ Descriptif du projet
- ✓ Devis détaillé
- ✓ Projet



Lausanne, le 3 juin 2014 / 534

DESCRIPTIF DU PROJET

➤ IMPLANTATION ET PARTI ARCHITECTURAL

Implantation

L'implantation du bâtiment en bordure des terrains de football à proximité du groupe scolaire et de la salle de gymnastique, reste inchangée par rapport à l'avant-projet.

Parti architectural

Le parti architectural initial prévoyant une organisation des locaux en longueur et sur deux niveaux est inchangé.

La toiture profilée en arc de cercle avec le couvert au Nord donnant sur le terrain de football principal n'a pas changé.

La volumétrie de la construction a été adaptée afin de tenir compte de l'évolution des besoins, en particulier le nombre d'enfants pris en charge par l'UAPE (passant de 24 à 36 élèves) d'une part, l'aménagement de la buvette et ses annexes en cantine scolaire d'autre part.

➤ ACCES ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Deux accès desservent le bâtiment multifonctions.

L'accès piétonnier à l'Ouest, partant du parking de l'école et longeant la cantine jusqu'à l'entrée du bâtiment multifonctions.

Le second accès à l'Est, traité en chemin carrossable, réservé aux livraisons et activités de la fanfare.

Les entrées du bâtiment, de part et d'autre du hall d'entrée, assurent l'accès aux différents locaux du rez-de-chaussée ainsi qu'à ceux de l'étage par l'intermédiaire d'un escalier et d'un ascenseur (monte personnes).

Le pourtour du bâtiment bénéficie de surfaces en dur.

➤ ORGANISATION DES LOCAUX

L'organisation des locaux a quelque peu été modifiée.

Les principales modifications par rapport à l'avant-projet sont les suivantes :

Au rez-de-chaussée :

- Réorganisation des locaux annexes et de l'office-cuisine avec création d'un couloir de liaison menant directement aux groupes sanitaires et autres locaux de service, assurant ainsi un contrôle permanent des élèves depuis la zone des repas.
- Aménagement d'un espace avec lavabo-rigole pour lavage des dents des enfants.

A l'étage :

- Inversion des locaux UAPE et local fanfare - Adaptation de l'accueil UAPE
Le local UAPE prend place dans l'aile Ouest du bâtiment et la salle de répétition dans l'aile Est
Cette nouvelle configuration de l'UAPE répond aux besoins et demandes qui ont évolués durant l'étude, et son nouvel emplacement offre l'avantage d'assurer un contact visuel direct avec l'espace de détente extérieur.

➤ PROGRAMME DES LOCAUX

Le programme général des locaux est maintenu. Seules les surfaces ont été adaptées à l'évolution des besoins exprimés par les futurs utilisateurs.

Il comprend :

Au rez-de-chaussée :

▪ Hall d'entrée, circulation verticale	31.7 m ²
▪ Buvette, cantine scolaire, cantine UAPE	105 m ²
▪ Office, cuisine	20 m ²
▪ Espace service	20 m ²
▪ Economats 1 et 2	2 x 8.3 m ²
▪ Dégagement	18.7 m ²
▪ Groupe sanitaire hommes : 1 lavabo 3 urinoirs 1 W.-C.	7.4 m ²
▪ Groupe sanitaire femmes : 1 lavabo 2 W.-C.	6 m ²
▪ Espace de rangement des jeux et du comptoir de service roulant	3.8 m ²
▪ Local technique, chauffage, ventilation	10.5 m ²
▪ Deux locaux nettoyage, dont un équipé d'une colonne lave-sèche-linge	2 x 5.4 m ²
▪ Local engins	30 m ²

A l'étage :

▪ Hall dégagement	13.8 m ²
▪ W.-C. handicapés	4 m ²
▪ Local UAPE comprenant :	
- Espace accueil et détente	99.3 m ²
- Vestiaire - Dégagement	20.6 m ²
- Bureau de la responsable	12 m ²
- Secteur lavabos	11.5 m ²
- Groupes sanitaires + G. + F. comprenant :	11 m ²
- 3 lavabos et 3 W.-C.	
▪ Salle de répétition de la fanfare comprenant :	107.5 m ²
- un coin W.-C.	
- zone cuisinette	

➤ CONSTRUCTION - MATERIAUX - INSTALLATIONS TECHNIQUES

Systeme constructif

Le bâtiment est réalisé sur radier général en béton posé sur le terrain dont la mise en forme nécessite de modifier les infrastructures existantes.

Le projet propose un système constructif de deux types :

- . Murs de façades et dalle en béton, au rez-de-chaussée
- . Murs de façade en panneaux de bois de 120 mm d'épaisseur porteur de la charpente, à l'étage.

Les façades sont revêtues d'un parement en lames de bois teintées avec matelas isolant répondant aux normes d'isolation thermique en vigueur.

Les murs porteurs intérieurs sont en béton. Les autres murs sont en maçonnerie ou plâtre.

Toiture

La toiture cintrée est constituée d'un chevronnage en bois lamellé-collé arqué, recouvert d'un lambris destiné à recevoir la couverture en tôle.

La sous-couverture comprend (de l'extérieur vers l'intérieur) :

- . Une isolation thermique répondant aux normes d'isolation en vigueur, insérée entre les chevrons avec pare-vapeur tendu sous chevrons
- . Une isolation phonique, étudiée selon directives de l'acousticien, avec voile de verre
- . Un lambris en lames de bois ajourées et teintées qui fait office de plafond des locaux de l'étage.

Vitrages - Stores

Deux types de vitrages sont prévus :

- . Portes et baies vitrées en profilés métalliques à rupture de ponts thermiques et triple verre isolant pour les vitrages du rez-de-chaussée
- . Fenêtres en bois métal avec triple verre isolant pour les vitrages de l'étage.

L'ensemble vitrages-verres répond aux normes d'isolation thermique en vigueur.

Des stores de type stores à lamelles, à commande électrique, assurent la protection solaire de l'étage.

Electricité

L'installation électrique est de type traditionnel, sans équipement particulier.

L'éclairage à basse consommation comprend les luminaires suivants :

- Rez-de-chaussée :
 - Réfectoire-office : luminaires type fluo
 - Circulation et groupes sanitaires : spots LED encastrés
 - Locaux techniques, économats et engins : réglettes fluo
- Etage :
 - Local fanfare : luminaires suspendus type fluo
 - Local UAPE, vestiaire et circulation : pendentif décoratif fluo circulaire

Chauffage

Le projet propose d'utiliser l'énergie du chauffage au bois du collège par le prolongement de la conduite à distance (CAD) qui alimente la salle de gym et la cantine jusque dans le local technique du bâtiment multifonctions où elle alimente un échangeur de chaleur.

La distribution de chaleur se fait par le biais d'un chauffage de sol à basse température, piloté par thermostats.

Cette source d'énergie renouvelable dispense de soumettre le projet à la nouvelle loi sur l'énergie.

Ventilation

L'installation de ventilation comprend une ventilation centralisée qui assure l'extraction d'air des groupes sanitaires, des hottes de ventilation des cuisines domestiques de l'étage, de la hotte de ventilation de l'office-cuisine au rez-de-chaussée ainsi que celle des divers locaux annexes.

Pour des questions économiques, il n'est pas prévu une ventilation mécanique de l'espace buvette.

Sanitaire

L'installation sanitaire est de type courant pour ce genre de bâtiment. Elle prévoit des appareils et accessoires standard, ainsi que des lavabos-rigole pour les enfants de l'UAPE et ceux de la cantine.

Cuisines

L'agencement de cuisine du local UAPE et celui de la salle de répétition sont de type domestique et comprennent des meubles en contreplaqué et des appareils standards.

L'équipement de la cuisine de l'office au rez-de-chaussée est de type semi-professionnel. Il se compose d'un four combi-steamer pour mise en température des repas pré-confectionnés, d'un fourneau électrique, d'un lave-vaisselle bas à chargement frontal, de tiroirs froids avec groupe compresseur, d'une hotte de ventilation inox avec filtres et d'un plan de travail en inox, ainsi que de divers éléments de rangement.

Monte-charges

Un lift monte-charge d'une capacité de 500 kg, dessert l'étage. Il est dimensionné pour le transport de personnes à mobilité réduite et pour la manutention des instruments de la fanfare.

Finitions sols, murs plafonds

Les revêtements de sol prévus sont les suivants :

- Locaux du rez-de-chaussée, circulations, escaliers, dégagements et groupes sanitaires : carrelage
- Locaux techniques et local des engins : sols bruts
- Local UAPE : sol de type lino
- Salle de répétition : parquet bois massif collé
- Circulations et groupes sanitaires de l'étage : carrelage

De manière générale, le projet propose les revêtements de murs suivants :

- Parois intérieures du rez-de-chaussée : enduit-rustic de 1.0 à 1.5 mm
- Parois intérieures de l'étage : peinture
- Parois des groupes sanitaires et de l'office-cuisine : faïences

Les séparations de W.-C. sont du type cloisons pré-confectionnées.

Le traitement de plafonds est le suivant :

Au rez-de-chaussée : réfectoire, office-cuisine, circulations et groupes sanitaires : plafonds métalliques en tôle d'aluminium perforée avec matelas absorbant phonique, étudiés selon directives de l'acousticien.

Les plafonds des locaux techniques, économats et local engins sont peints.

Les plafonds des locaux de l'étage sont formés par le lambris ajouré de la sous-toiture cintrée.

Mobilier-agencement

Le mobilier de la cantine et l'équipement des vestiaires sont de type adapté à l'utilisation.

L'agencement fixe du local UAPE reste encore à définir.

➤ PLANNING INTENTIONNEL

ANNEE	2 0 1 4												2 0 1 5											
	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.
MOIS	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12
ETUDES																								
Conseil communal - Présentation du préavis le 26 juin 2014						●																		
Mise en soumission des travaux																								
Dépôt dossier enquête - Mi juillet 2014							●																	
Enquête																								
Permis de construire																								
REALISATION																								
Adjudications - Fin août 2014								●																
Ouverture du chantier - Fin sept. 2014																								
Travaux																								
Remise des locaux																								

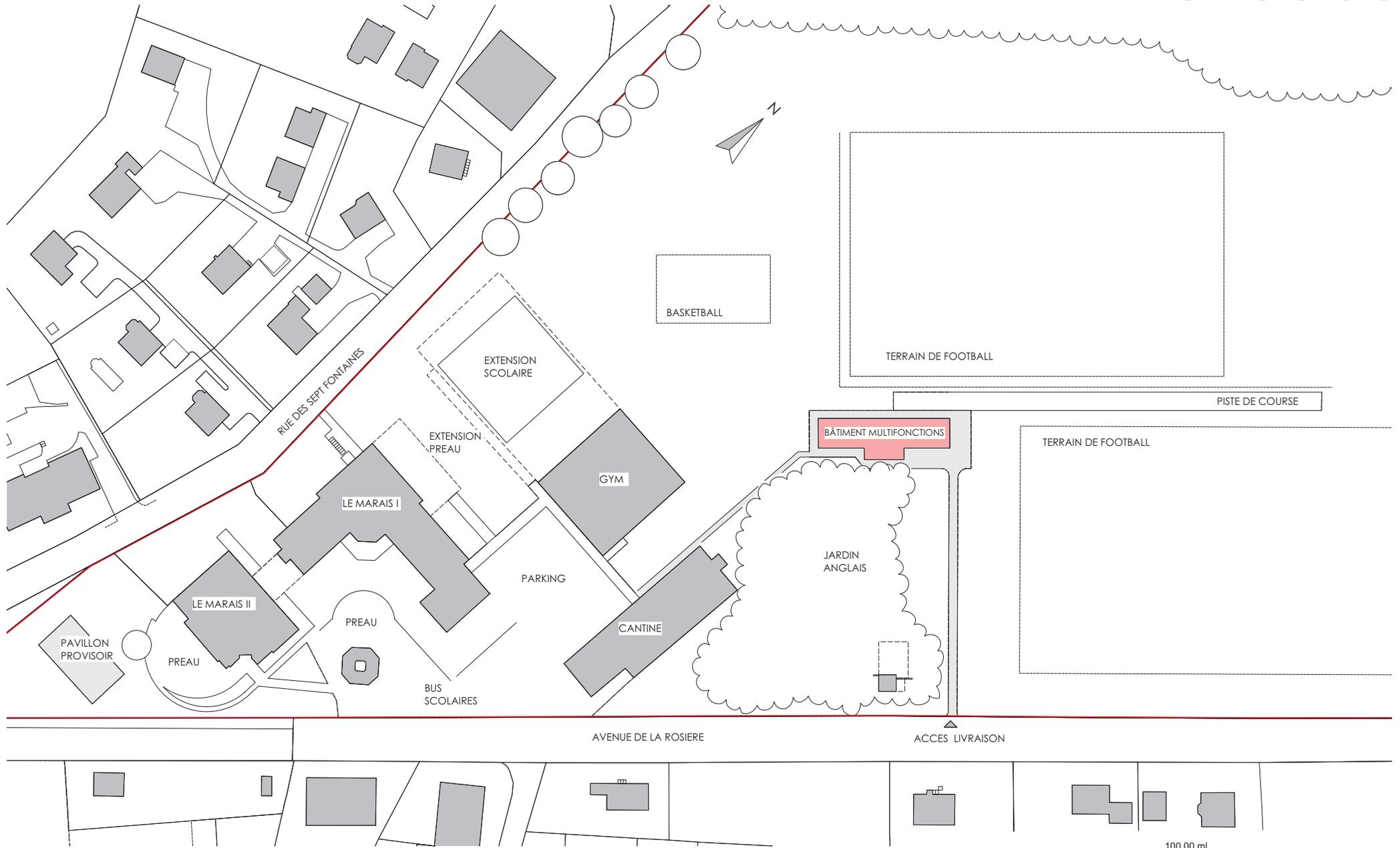
DEVIS DÉTAILLÉ

RÉCAPITULATIF

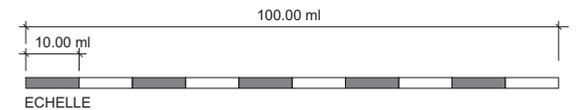
TOTAL CFC I - TRAVAUX PRÉPARATOIRES	Fr.	95'000.00
TOTAL CFC II - BÂTIMENT	Fr.	2'225'000.00
TOTAL CFC IV - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	Fr.	90'000.00
TOTAL CFC V FRAIS SECONDAIRES	Fr.	40'000.00
TOTAL CFC VI - DIVERS ET IMPRÉVUS	Fr.	80'000.00
TOTAL CFC IX - MOBILIER AGENCEMENT	Fr.	55'000.00
TOTAL	Fr.	2'585'000.00

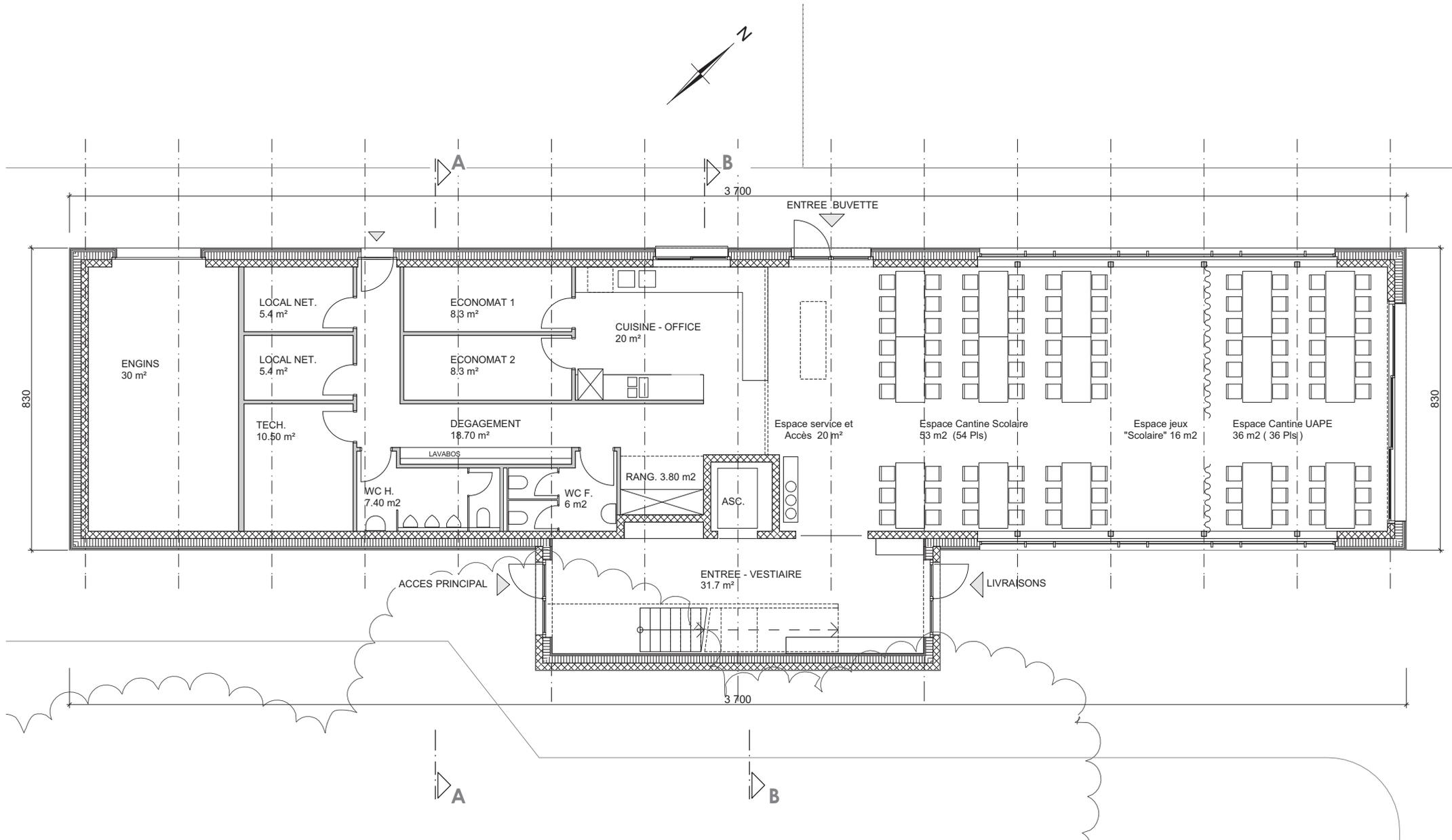
N° CFC	LIBELLÉ	DEVIS RETOUR SOUMISSIONS	
CFC I	TRAVAUX PRÉPARATOIRES		
CFC 171.0	RACCORDEMENTS AUX RESEAUX		
	Eau - Egouts - Electricité	Fr.	30'000.00
	Dérivation conduites d'eau	Fr.	30'000.00
	Conduite de chauffage à distance	Fr.	20'000.00
CFC 191.0	HONORAIRES ARCHITECTES	Fr.	15'000.00
	TOTAL CFC I - TRAVAUX PRÉPARATOIRES	Fr.	95'000.00
CFC II	TRAVAUX DU BÂTIMENT		
CFC 211.1	ECHAFAUDAGES	Fr.	19'000.00
CFC 211.6	TRAVAUX DE MACONNERIE BÉTON ARMÉ	Fr.	440'000.00
CFC 214/215	CHARPENTE - FACADES BOIS	Fr.	465'000.00
CFC 221.0	MENUISERIES EXTÉRIEURES BOIS-MÉTAL	Fr.	60'000.00
CFC 221.4	MENUISERIES EXTERIEURES ET INTERIEURES TOUT METAL	Fr.	81'500.00
CFC 221.1	PORTE DE GARAGE	Fr.	3'500.00
CFC 222/224	FERBLANTERIES ET COUVERTURE	Fr.	75'000.00
CFC 223.0	PROTECTION CONTRE LA Foudre	Fr.	6'000.00
CFC 225.0	BARRIÈRE-VAEPEUR DE RADIER	Fr.	8'000.00
CFC 226.0	ISOLATION DE FACADES		Cf. CFC 215
CFC 228.0	STORES	Fr.	13'000.00
CFC 230.0	INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES	Fr.	70'000.00
CFC 240	CHAUFFAGE	Fr.	60'000.00
CFC 244	VENTILATION	Fr.	44'000.00
CFC 250	INSTALLATIONS SANITAIRES	Fr.	82'000.00
CFC 258.0	AGENCEMENTS DE CUISINES	Fr.	14'000.00
CFC 258.1	CUISINE-OFFICE BUVETTE	Fr.	50'000.00
CFC 261	MONTE-PERSONNES	Fr.	43'000.00
	A REPORTER	Fr.	1'534'000.00

	REPORT	Fr.	1'534'000.00
CFC 272.0	SERRURERIE INTERIEURE	Fr.	31'000.00
CFC 273.0	MENUISERIES INTÉRIEURES - PORTES ET AGENCEMENT	Fr.	50'000.00
CFC 275.0	DISPOSITIF DE VERROUILLAGE	Fr.	6'000.00
CFC 277,2	CLOISONS LEGERES FIXES	Fr.	7'000.00
CFC 281.0	CHAPES ET ISOLATIONS	Fr.	28'000.00
CFC 281.6	REVÊTEMENTS DE SOL BOIS ET LINO	Fr.	22'000.00
CFC 281.7	REVÊTEMENTS DE MURS EN CÉRAMIQUE	Fr.	40'000.00
CFC 283.0	PLAFOND PHONIQUE	Fr.	22'000.00
CFC 285.0	PEINTURE	Fr.	40'000.00
CFC 287.0	NETTOYAGES	Fr.	5'000.00
	TOTAL TRAVAUX	Fr.	1'785'000.00
CFC 291.0	HONORAIRES ARCHITECTES	Fr.	212'000.00
CFC 292.0	HONORAIRES INGÉNIEUR CIVIL	Fr.	17'000.00
CFC 293.0	INGÉNIEURS ÉLECTRICITÉ - Sans surveillance de chantier	Fr.	13'000.00
CFC 293.0	INGÉNIEURS CHAUFFAGE-VENTILATION	Fr.	17'000.00
CFC 296.0	HONORAIRE GÉOMÈTRE	Fr.	3'000.00
CFC 299.0	ETUDES PRLIMINAIRES ARCHITECTES, INGENIEURS, CVSE	Fr.	178'000.00
	TOTAL HONORAIRES	Fr.	440'000.00
	TOTAL CFC II - BÂTIMENT	Fr.	2'225'000.00
CFC IV	AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS		
CFC 400.0	AMENAGEMENTS EXTÉRIEURS	Fr.	75'000.00
CFC 492.0	HONORAIRES MANDATAIRE	Fr.	15'000.00
	TOTAL CFC IV - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	Fr.	90'000.00
CFC V + VI	FRAIS ET DIVERS		
CFC 500.0	FRAIS ET DÉBOURS	Fr.	40'000.00
CFC 600.0	DIVERS ET IMPRÉVUS	Fr.	80'000.00
	TOTAL CFC V + VI FRAIS DIVERS ET IMPRÉVUS	Fr.	120'000.00

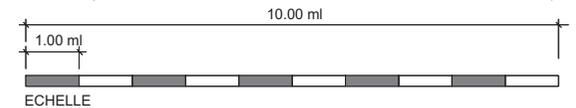


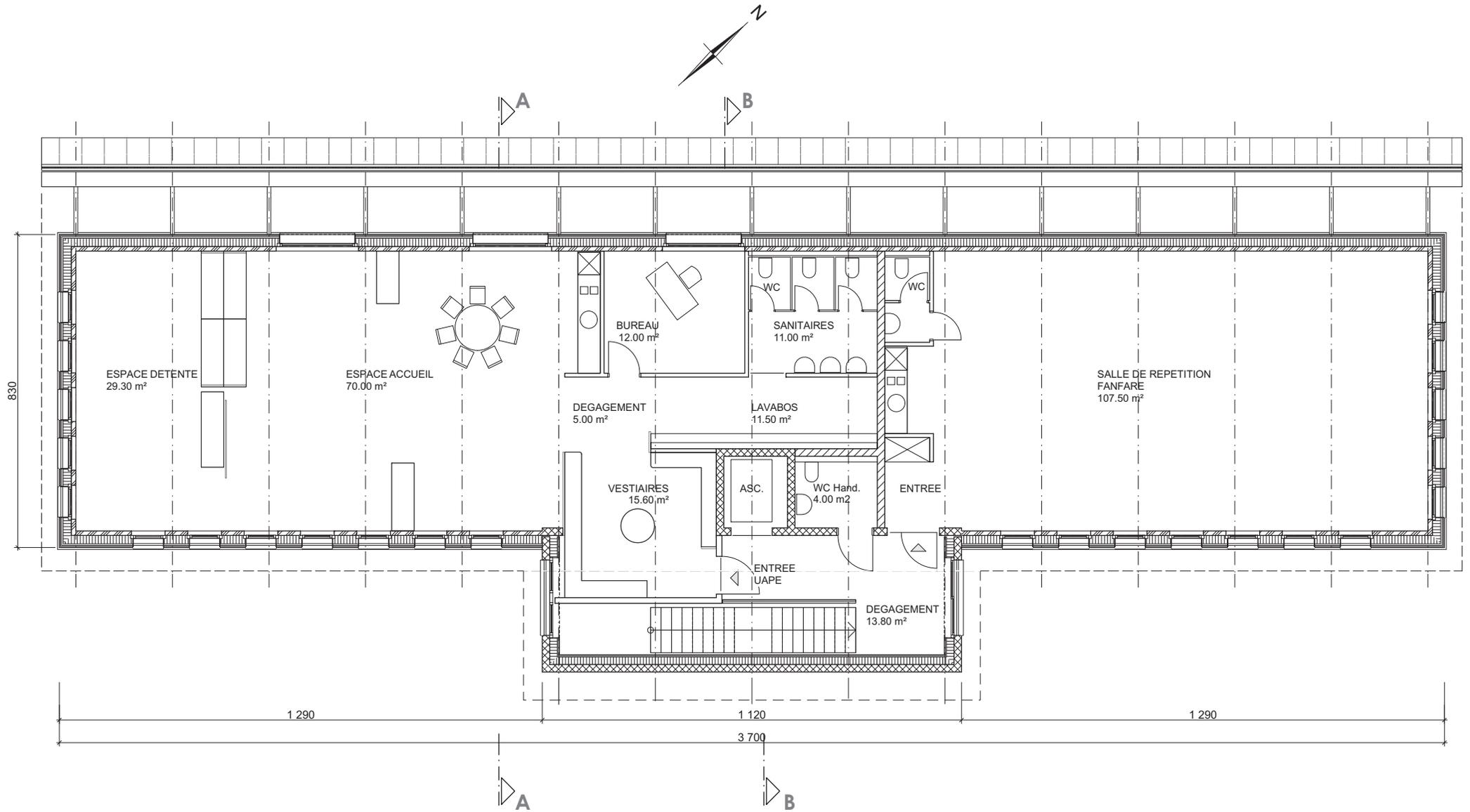
SITUATION



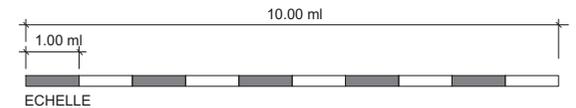


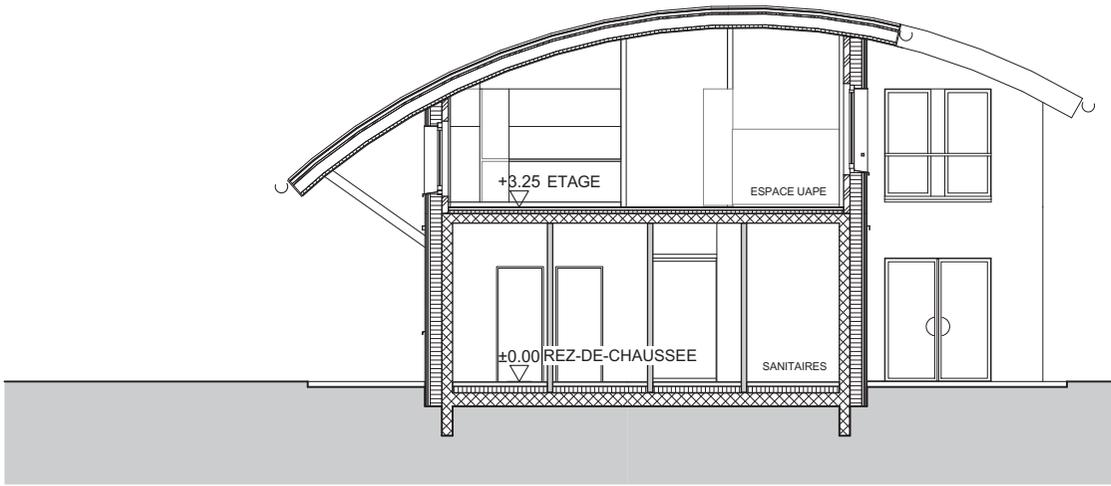
REZ-DE-CHAUSSEE



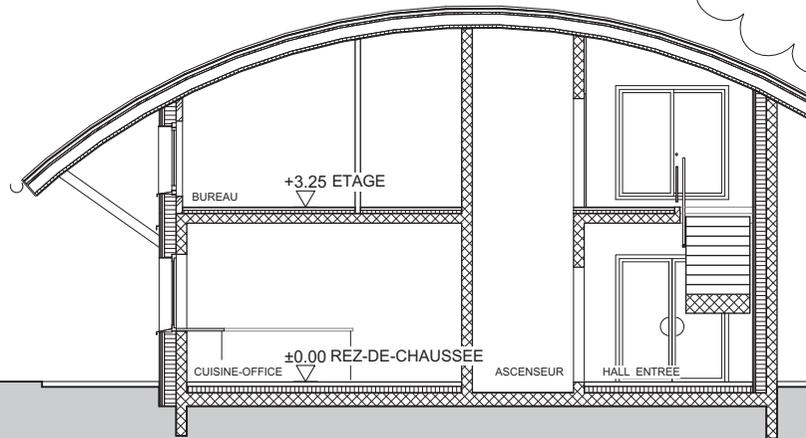


ETAGE

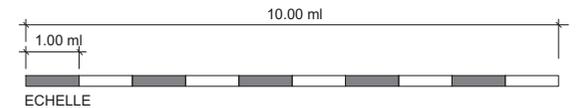
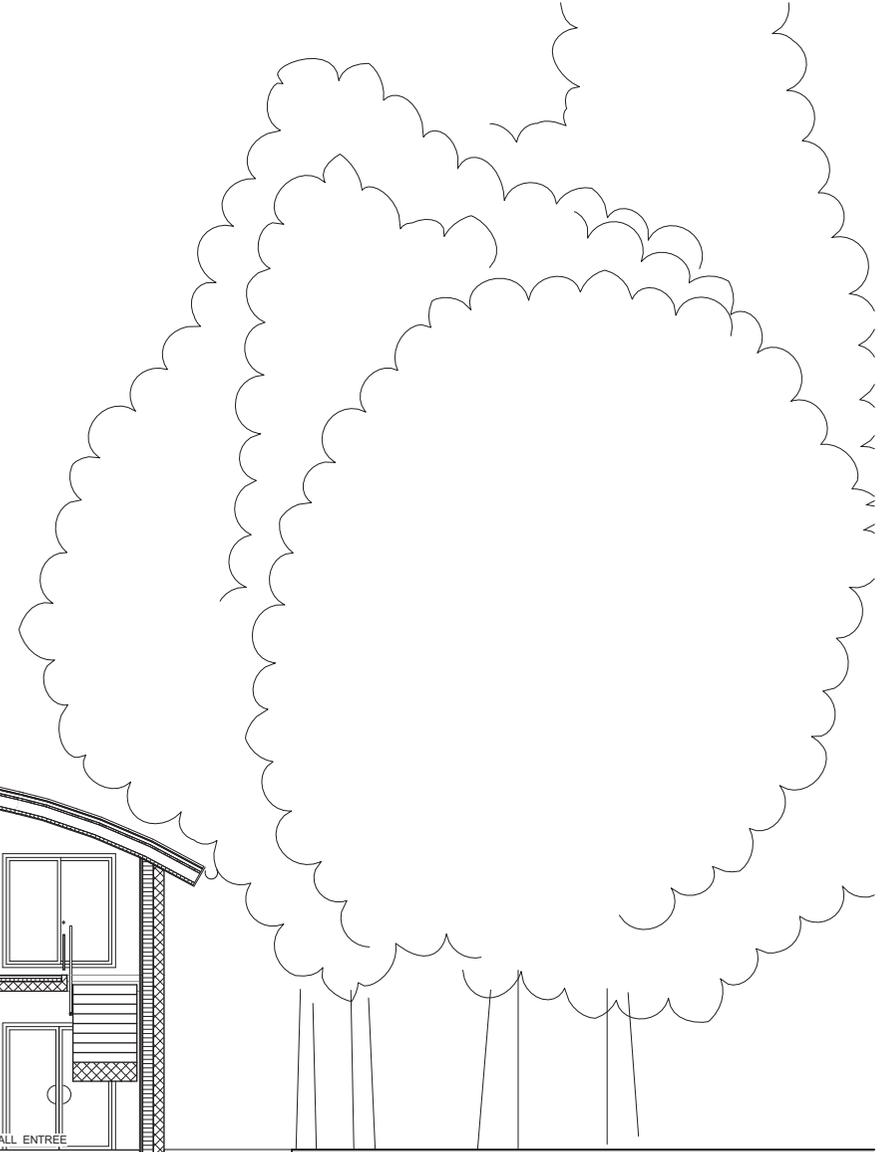




COUPE A-A



COUPE B-B

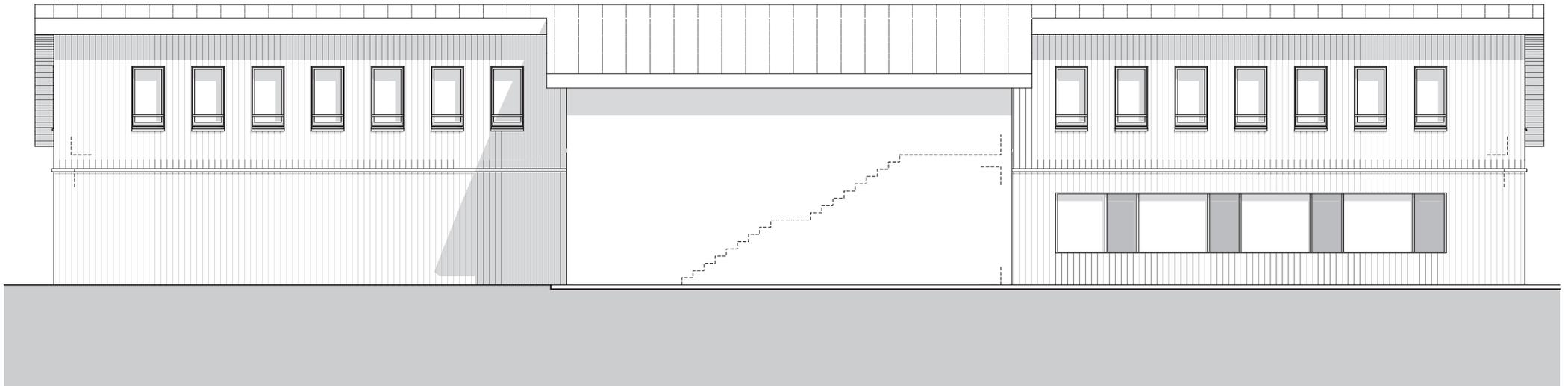


CDG_534

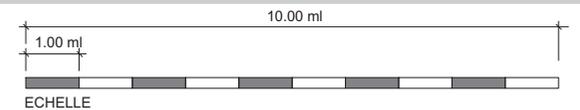
COMMUNE DE GIMEL
BATIMENT MULTIFONCTIONS



FACADE EST

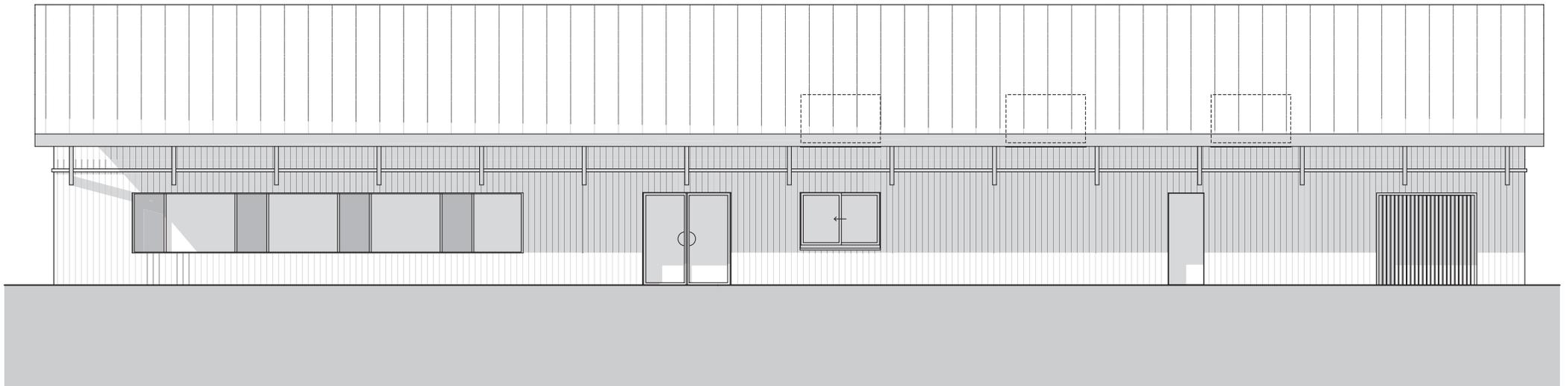


FACADE SUD

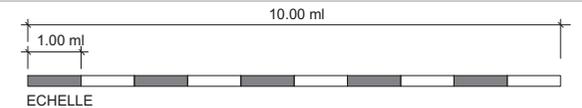




FACADE OUEST



FACADE NORD



CDG_534

COMMUNE DE GIMEL
BATIMENT MULTIFONCTIONS



PERSPECTIVES